

Initiatives ministérielles

produits. Si une industrie est parasite, c'est bien celle des génériques.

Je préfère que l'on me reproche de soutenir des sociétés qui font de la recherche fondamentale pour créer de nouveaux médicaments, plutôt que d'agir pour quelques compagnies produisant des génériques après s'être approprié les recherches de quelqu'un d'autre, ce qui leur permet de produire à bas prix puisqu'il n'y a pas eu de recherche à payer. Cela ne me paraît pas normal.

J'estime que l'équilibre qu'il y a dans ce projet de loi entre les sociétés pharmaceutiques légitimes, les sociétés de «génériques» et la population en général, est un équilibre raisonnable, et je suis fier de voter pour cette mesure.

M. Robert E. Skelly (Comox-Alberni): Monsieur le Président, je suis heureux de participer moi aussi au débat sur ce projet de loi, pour exprimer un point de vue opposé à celui du député qui vient de prendre la parole.

À mon avis, ce projet de loi constitue simplement une autre dette que le gouvernement conservateur rembourse aux gens qui ont financé ses campagnes électorales au cours des années, une autre dette qu'il rembourse à ses amis au sein des multinationales et de leurs filiales américaines qui ont réellement établi le programme des conservateurs au cours des huit dernières années.

Un certain nombre de dettes de la sorte ont été remboursées aux sociétés américaines et aux multinationales qui appuient le parti au pouvoir. Ces remboursements ont réduit la souveraineté du pays, ont pratiquement ruiné le gouvernement et ont miné sa capacité ainsi que son pouvoir d'agir au nom de ses citoyens. C'est une des raisons pour lesquelles ce projet de loi a été déposé.

Mme Dobbie: Personne ne croit cela.

M. Skelly (Comox—Alberni): Si vous voulez commenter mes propos, madame, restez assise et procédez comme tous les autres députés.

Ce gouvernement a également supprimé des politiques que les États-Unis considèrent comme des irritants commerciaux. Ainsi, le gouvernement conservateur, en face, a rendu un grand service aux sociétés et aux filiales américaines qui ont financé ses campagnes au cours des années. Je crois savoir que les sociétés pharmaceutiques ont déboursé quelque chose comme 48 000 \$ par année. Nous assistons ici essentiellement au remboursement d'une dette envers ces sociétés et ceux qui appuient le Parti conservateur.

• (1640)

Une des déclarations que le leader à la Chambre a faites ici m'inquiète un peu. Il a dit, en gros, que les personnes qui créent une chose ont le droit de l'exploiter.

Ça devrait être vrai dans une certaine mesure. Il devrait exister une certaine protection de la propriété intellectuelle et une certaine protection pour les scientifiques et les chercheurs dont la recherche fondamentale permet la mise au point de choses utiles et la réalisation de progrès dans les domaines de la science et de la littérature, ainsi que dans d'autres entreprises humaines.

Mais insinuer que le brevet et la protection de la propriété intellectuelle sont ce qui a motivé ce genre d'entreprise humaine, c'est passer à côté de dizaines de millénaires de créativité humaine. Beaucoup de choses ont été inventées avant l'existence des lois sur les brevets—la roue, la machine à vapeur, l'automobile. Beaucoup de choses ont été inventées avant que ne soient adoptées des lois sur les brevets pour protéger cette propriété intellectuelle.

La déclaration du leader à la Chambre m'a beaucoup intéressé, parce qu'il a dit que les personnes qui créent une chose ont le droit de l'exploiter. Essentiellement, quand nous parlons des sociétés pharmaceutiques et des sociétés qui possèdent ces brevets, nous ne parlons pas des créateurs eux-mêmes, mais des gens qui ont le pouvoir de traiter avec des scientifiques, avec des chercheurs et avec des créateurs, et qui ont les moyens d'acheter les produits de ces créations et de les exploiter pour leur propre compte. Et c'est précisément cela dont nous parlons ici.

Mais ce n'est pas tout, car il ne s'agit pas seulement du droit qu'un créateur a d'exploiter son invention, mais également du droit qu'un fabricant a d'exploiter les Canadiens parce qu'il bénéficie d'une période de protection allouée par le gouvernement, qui lui donne le droit, non pas d'exploiter son invention, mais bien d'exploiter les Canadiens dans un contexte de monopole.

Voilà ce qui me trouble, à cause de l'hypocrisie dont fait preuve le gouvernement actuel. Bien sûr, il dit que l'industrie des télécommunications devrait être soumise aux rigueurs et à la discipline de la concurrence, qu'il devrait y avoir beaucoup d'intervenants dans le domaine et qu'une société ne devrait pas avoir un droit exclusif sous le prétexte qu'elle a mis au point telle ou telle technologie ou qu'elle a eu la sagesse d'investir la première dans cette technologie. Ce n'est pas suffisant pour détenir un droit exclusif. Le gouvernement a donc fait en